

MESSAGE VIDÉO DU SAINT-PÈRE

aux participants du Forum

"Où en sommes-nous avec *Amoris laetitia* ?

Stratégies pour l'application de l'Exhortation Apostolique du Pape François".

9 juin 2021

Chers frères dans l'épiscopat,

chers frères et sœurs,

Je m'adresse à vous à l'occasion du Forum organisé par le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, cinq ans après la promulgation de l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia*. Je remercie le Dicastère d'avoir pris cette initiative, malgré les difficultés pratiques dues à la pandémie. Et je vous remercie tous d'avoir répondu à l'invitation : les délégués des Family Offices de plus de 60 Conférences épiscopales et de plus de 30 mouvements internationaux sont ici aujourd'hui, reliés entre eux pour cette rencontre.

Dans le panorama des initiatives les plus importantes pour **"Année de la famille *Amoris laetitia*", le Forum représente un moment essentiel de dialogue entre le Saint-Siège, les conférences épiscopales, les mouvements et les associations familiales. L'Esprit Saint en fait un moment fécond pour l'Eglise, les pasteurs et les laïcs, qui se réunissent pour écouter les besoins concrets des familles et s'entraider pour entreprendre les processus nécessaires au renouvellement de l'annonce de l'Eglise.**

La question que vous vous posez - **"Où en sommes-nous dans l'application d'*Amoris laetitia* ?"** - vise à stimuler un discernement ecclésial fructueux sur le style et les objectifs de la pastorale familiale dans la perspective de la nouvelle évangélisation. L'Exhortation *Amoris laetitia* est le fruit d'une réflexion synodale approfondie sur le mariage et la famille et, en tant que telle, elle exige un travail patient de mise en œuvre et de conversion missionnaire. **Ce Forum se positionne dans la continuité du parcours synodal,** qui doit pouvoir être mis en œuvre dans les Églises locales et qui requiert coopération, partage des responsabilités, capacité de discernement et volonté de proximité avec les familles.

Au milieu des difficultés causées par la pandémie, qui lacèrent la vie de la famille et "son intime communion de vie et d'amour"¹, la famille est aujourd'hui plus que jamais un signe des temps et l'Eglise est invitée avant tout à écouter activement les familles, et en même temps à les impliquer comme sujets de la pastorale. **Il est nécessaire d'écarter tout "message purement théorique sans lien avec les problèmes réels des gens"², ainsi que l'idée que l'évangélisation est réservée à une élite pastorale.** Tous les baptisés sont des "agents d'évangélisation"³. Pour apporter l'amour de Dieu aux familles et aux jeunes, qui construiront les familles de demain, nous avons besoin de l'aide des familles elles-mêmes, de leur expérience concrète de vie et de communion. Nous avons besoin des conjoints aux côtés des pasteurs, pour cheminer avec d'autres familles, pour aider les plus faibles, pour annoncer que, même dans les difficultés, le Christ est présent dans le sacrement du mariage pour donner tendresse, patience et espérance à tous, dans toutes les situations de la vie.

Comme il est important que les jeunes voient de leurs propres yeux l'amour du Christ vivant et présent dans l'amour des époux, qui témoignent par leur vie réelle que l'amour pour toujours est possible !

De même que les époux Aquila et Priscilla ont été de précieux collaborateurs de Saint Paul dans sa mission, de même aujourd'hui de nombreux couples mariés, et même des familles entières avec des enfants⁴, peuvent devenir des témoins valables pour accompagner d'autres familles, créer une communauté, et semer des graines de communion parmi les peuples qui reçoivent la première évangélisation, en contribuant de manière décisive à l'annonce du kérygme.

Le mariage, comme le sacerdoce, "sert à édifier le peuple de Dieu"⁵ et confère aux époux une mission particulière dans l'édification de l'Église. La famille est une "Église domestique"⁶, le lieu où la présence sacramentelle du Christ agit entre les époux et entre les parents et les enfants. En ce sens, "l'expérience de l'amour dans les familles est une source pérenne de force pour la vie de l'Eglise"⁷, constamment enrichie par la vie de toutes les Églises domestiques. Par conséquent, en vertu du

¹ Exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (ci-après AL), 19.

² AL, 201.

³ Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), 120

⁴ Voir saint Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), 50.

⁵ Catéchisme de l'Église catholique, 1534.

⁶ Concile œcuménique Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen gentium*, 11.

⁷ 7 AL 88.

sacrement du mariage, toute famille devient pleinement un bien pour l'Église⁸.

La coresponsabilité de la mission appelle donc les couples mariés et les ministres ordonnés, en particulier les évêques, à coopérer de manière fructueuse au soin et à la garde des Églises domestiques. Nous, les pasteurs, devons donc nous laisser éclairer par l'Esprit, afin que cette annonce salvifique puisse être réalisée par les couples mariés qui sont souvent là, prêts, mais non sollicités⁹. Si, par contre, nous les appelons, nous les invitons à travailler avec nous, si nous leur donnons de l'espace, ils peuvent apporter leur contribution à la construction du tissu ecclésial. De même que la chaîne et la trame du masculin et du féminin, dans leur complémentarité, se combinent pour former la tapisserie de la famille, de même les sacrements de l'ordre et du mariage sont tous deux indispensables pour construire l'Église comme "famille de familles". C'est ainsi que nous pourrions avoir une pastorale des familles dans laquelle on respire pleinement l'esprit de la communion ecclésiale. En effet, celle-ci est "assimilée à une communion "organique", analogue à celle d'un corps vivant et fonctionnel... caractérisée par la diversité et la complémentarité des vocations et des états de vie "¹⁰.

Je vous invite donc à jeter un regard neuf sur *Amoris laetitia* afin d'identifier, parmi les priorités pastorales qui y sont indiquées, celles qui correspondent le mieux aux besoins concrets de chaque Église locale et à les poursuivre avec créativité et zèle missionnaire. A l'heure de la pandémie, le Seigneur nous a donné l'occasion de repenser non seulement nos besoins et nos priorités, mais aussi le style et la manière dont nous planifions et mettons en œuvre notre engagement pastoral. Dans le sillage de la valeur programmatique *d'Evangelii gaudium* et du programme pastoral concret esquissé par *Amoris laetitia* pour la pastorale familiale, "je souhaite que toutes les communautés consacrent l'effort nécessaire pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire qui ne peut laisser les choses en l'état"¹¹.

Un effort particulier doit être fait dans la formation des laïcs, en particulier des conjoints et des familles, afin qu'ils puissent mieux comprendre l'importance de leur engagement ecclésial, c'est-à-dire le sens de la

⁸ Cf. *ibid.*, 87.

⁹ Cf. Discours au Tribunal de la Rote Romaine pour l'inauguration de l'année judiciaire, 25 janvier 2020.

¹⁰ Saint Jean Paul II, Exhortation Apostolique *Christifideles laici* (30 décembre 1988), 20.

¹¹ Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, 25.

mission qui découle du fait d'être des couples mariés et des familles. Tant de familles ignorent le grand don qu'ils ont reçu dans le sacrement, signe efficace de la présence du Christ qui accompagne chaque instant de leur vie. Lorsqu'une famille découvre pleinement ce don, elle ressent le désir de le partager avec d'autres familles, car la joie de la rencontre avec le Seigneur tend à se répandre et génère d'autres communions ; elle est naturellement missionnaire¹².

Le chemin entrepris avec les Assemblées synodales sur la famille a aidé l'Église à mettre en lumière de nombreux défis concrets que vivent les familles : pressions idéologiques qui entravent les processus éducatifs, problèmes relationnels, pauvreté matérielle et spirituelle et, à la base, une grande solitude due à la difficulté de percevoir Dieu dans sa propre vie. Certains de ces défis peinent encore à être relevés et nécessitent un nouvel élan pastoral dans certains domaines particuliers : **Je pense** à la préparation au mariage, à l'accompagnement des jeunes mariés, à l'éducation, à l'attention aux personnes âgées, **à la proximité avec les familles blessées ou avec ceux qui, dans une nouvelle union, souhaitent vivre pleinement l'expérience chrétienne.**

Je souhaite donc que ces journées de travail soient une bonne occasion pour partager des idées et des expériences pastorales ; et aussi pour créer un réseau qui, dans la complémentarité des vocations et des états de vie, dans un esprit de collaboration et de communion ecclésiale, puisse annoncer l'Évangile de la famille de la manière la plus efficace, en répondant aux signes des temps.

Je vous confie à l'intercession de Marie Très Sainte et de Saint Joseph, afin que la grâce de Dieu rende votre engagement fructueux pour le bien des familles d'aujourd'hui et de demain. Je vous bénis et vous souhaite un bon travail, et je vous demande, s'il vous plaît, de prier pour moi. Je vous remercie.

¹² Cf. Ibid, 23.